

Dieppe

Les infos Dieppoises du 23 mai 2025

849 mots

# Un faux procès au tribunal : les lycéens dans la peau des représentants de la Justice

Un faux procès va se tenir au tribunal de [Dieppe](#). Des élèves du lycée Ango vont jouer chacun des rôles que l'on retrouve lors d'une audience de justice.

Ils ont hâte de montrer leur investissement et de se mettre en scène. Ce vendredi 23 mai, à 14 h, les élèves du lycée Ango en option DGEMC, droit et grands enjeux du monde contemporain, vont se rendre au tribunal de [Dieppe](#). Non pas comme spectateurs, mais bien comme acteurs. N'allez pas croire que ces 36 élèves seront jugés !

En réalité, tous vont endosser le rôle d'un des métiers de la Justice que l'on retrouve lors d'un procès : président du tribunal, procureur, greffier, avocats... ainsi que les différentes parties qui se présentent à la barre, le prévenu et la victime. En partenariat avec la juridiction dieppoise, un faux procès va se tenir dans la salle Thémis.

## Le consentement abordé

Tout un travail a été mené en amont. Comme le rappelle la professeure d'économie gestion et de l'option DGEMC, Delphine Renaud, le lycée travaille depuis plusieurs années avec le tribunal de [Dieppe](#).

La professeure a pour habitude d'emmener ses élèves assister aux audiences : « **C'est de l'ouverture citoyenne. J'aime leur montrer qu'un procureur représente le peuple et que lorsqu'il présente ses réquisitions, c'est aussi pour protéger les citoyens** » dit-elle.

Par l'intermédiaire de la CPE Hawa Mbodji, l'enseignante est entrée en contact avec Ludivine Counoy-Nicolle, substitut de la procureure de la République, et Joanne Mavroïdis, chargée de mission auprès de la procureure.

Lors de leurs premiers échanges, c'est d'abord un travail autour de la notion de harcèlement qui est suggéré. Au final, c'est le consentement qui est préféré. « **Des problématiques qui touchent les jeunes** », reconnaît la professeure.

Une idée émerge rapidement : la réalisation d'un faux procès. Mais l'affaire à juger, elle, n'est pas fictive. « **Le dossier a été anonymisé** », souligne Delphine Renaud. Elle relate la véritable histoire d'un viol dans un couple

histoire d'un viol dans un couple.

En avril, l'enseignante récupère le dossier reprenant toute la procédure : enquêtes de personnalité, plaidoiries, rapports médicaux...

## Une préparation et des conseils

Dès lors, chaque élève choisit le rôle qu'il veut endosser. Lors du procès, tous ne joueront pas, mais tous seront amenés à participer. D'ailleurs, une autre représentation devrait être organisée, dans l'enceinte du lycée cette fois.

Chaque élève a dû lire le dossier et établir la chronologie de la procédure. Par la suite, ils se sont informés sur les notions de consentement, d'agression sexuelle. Mais aussi sur les métiers du droit **« pour prendre conscience de ce que l'on attend d'eux »**, continue la professeure.

En parallèle, ils ont pu compter sur les conseils de plusieurs professionnels : Me Roth pour les avocats, Ludivine Counoy-Nicolle pour le ministère public, ou encore Olivier Horcholle pour les juges et les assesseurs.

**« Les élèves et les professionnels sont à fond. C'est un très beau travail pour tout le monde »**, souligne Delphine Renaud.

## C'est un exercice de réflexion sur la psychologie du personnage, c'est intéressant de voir comment il se défend.

### Adèle Thomas, lycéenne qui va jouer le prévenu

La veille du procès, les jeunes ont travaillé sur **« la chorégraphie »**, c'est-à-dire le positionnement de chacun dans la salle d'audience, l'ordre des prises de parole... **« L'objectif du procès, c'est d'avoir de la spontanéité, on ne veut pas que les élèves récitent leur texte par cœur. »** Seuls les avocats ont présenté leurs plaidoiries à leur enseignante.

Lena Vatan, qui sera avocate de la défense, a pu découvrir le déroulé d'un procès. **« On voit tout le travail du métier que l'on a choisi. La plaidoirie, ce n'était pas facile au début, on était un peu livré à nous-mêmes »**, confie-t-elle.

**« Ça nous a permis de voir à quoi ressemblait un dossier de justice, on a découvert tout le travail d'enquête d'un avocat, les différentes étapes avant la tenue d'un procès »**, ajoute Adèle Thomas, qui jouera le prévenu.

Elle a trouvé très intéressant de jouer ce rôle : **« C'est un exercice de réflexion sur la psycholo-**

Elle a trouvé très intéressant de jouer ce rôle. « **C'est un exercice de réflexion sur la psychologie du personnage, c'est intéressant de voir comment il se défend. Quand la victime peut s'exprimer, c'est important, mais lorsque le prévenu prend conscience de ses actes, c'est bien aussi** ».

Ce projet pourrait susciter des vocations, à l'image de Thylane Moisson, qui jouera la procureure: « **Au début, le droit m'intéressait. Découvrir le rôle de procureur, réaliser tout le travail qu'il fait, c'est enrichissant. Pourquoi pas me lancer dans des études de droit** », lance-t-elle.

Sacha Tournier, qui jouera l'huissier, compte s'orienter dans un autre domaine professionnel. Mais si ce dernier ne lui convient pas, il envisage aussi de se tourner vers le droit.

Pour d'autres, c'est l'effet inverse, à l'image d'Adèle Thomas: « **J'ai vu les côtés froid et administratif de la Justice, c'est une manière très théorique de voir le côté humain** ».

Tous les élèves ont néanmoins hâte de jouer le faux procès: « **C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail** », déclarent-ils, unanimement.

Maxime Cartier



Des élèves du lycée Ango vont participer à la reconstitution d'un procès ce vendredi.





Me Roth a conseillé les élèves pour leurs plaidoiries. Photo fournie à la rédaction